**Conseil du 20e arrondissement**

**Séance du 6 Novembre**

**Sur proposition de Laurent Sorel et du groupe “Place au peuple !”**

**Vœu relatif à la recherche d’un local à bail associatif pour l’association « Ménilmusique »**

Considérant que l’association Ménimulsique située sur le quartier « politique de la ville »Fougères accueille 250 élèves et 8 professeurs entre son local de 36 M2 situé 11 rue Noisy le sec et la maison des Fougères où elle dispose de quelques créneaux ;

Considérant que le secteur Fougères, situé dans le périmètre du quartier prioritaire « les portes du 20ème » est un quartier populaire avec plus de 60% de logements SRU, plus de 16 % de chômage et plus de 12% d’allocataires du RSA ;

Considérant que le quartier Fougères manque cruellement d’équipements, d’activités culturelles de proximité et de commerces de proximité ;

Considérant que la présence d’une association comme “Ménilmusique” sur ce quartier est un levier pour permettre l’accès à la pratique de la musique pour les enfants de ce quartier populaire et que cela peut participer au désenclavement de ce quartier en facilitant le brassage des familles et des enfants venant de quartiers voisins ;

Considérant la volonté de l’association de « favoriser les ponts sociaux et géographiques en proposant des tarifs adaptés à chacun, et de conserver ses portes ouvertes à quiconque voudrait pratiquer de la musique » ;

Considérant les tarifs relativement bas proposés pour les cours et la volonté de développer des activités à tarifs aidés (demi-tarif par rapport aux tarifs pratiqués) pour pouvoir accueillir les enfants des familles les plus démunies du quartier ;

Considérant la difficulté pour cette association de pratiquer ses activités dans de bonnes conditions vu l’exiguïté des locaux, l’insuffisance des lieux des stockage des instruments, la mauvaise insonorisation des locaux actuels et le nombre insuffisant de créneaux horaires ;

Considérant les contraintes très fortes de fonctionnement de l’association qui rendent compliquée la coexistence avec d’autres associations et activités de la maison des Fougères ;

Considérant la volonté de l’association de s’ouvrir davantage sur le quartier en y proposant notamment des représentations ;

Considérant la rencontre qui a déjà eu lieu avec les services de la mairie du 20ème et l’attente de réponse quant aux demandes de locaux formulées ;

**Sur proposition du groupe “Place au peuple !” et de Laurent Sorel, le Conseil du 20e arrondissement émet le vœu que :**

**-la mairie du 20ème et les services concernés accélèrent la recherche d’un local à bail associatif sur le quartier Fougère ou à proximité immédiate en concertation avec l’association “Ménilmusique”.**